

## Charte du bénévole Festival Rues&Vous

### Association MUSARAIGNE

-Tout bénévole se voit remettre la présente Charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les Responsables de l'association et les bénévoles.

**La coordination des bénévoles** est assurée par Florence, Présidente de l'association Musaraigne aidée par Mary, qui assure à ses côtés l'accueil des bénévoles sur la manifestation.

#### Les équipes

Chaque bénévole est intégré à une équipe dont le responsable est membre de la commission Festival.

Les différentes commissions sont les suivantes :

- **Déco** (en amont du festival)
- **Accueil des artistes** (hébergement, installation, déco loges, transport (déplacements de la gare à Rions)
- **Accueil du public** (régie spectacle/Point info (contrôle billets, placement, info changement prog...))
- **Accueil, gestion des bénévoles** (planning, prépa badges...)
- **Buvettes** (service buvettes du festival)
- **Logistique**, prépa et gestion des sites, mise en place signalétique, parkings (en lien avec CDC/agents techniques et techniciens du spectacle)
- **Ecofestival** gestion des gobelets, tri sélectif, nettoyage des tables
- **Rangement** déco et matériel Rues&Vous

Chaque bénévole s'engage à assurer 2h minimum de « barrières » : surveillance et contrôle de l'accès aux différents sites. Les horaires sont à respecter strictement.

Au début du Festival, nous vous remettrons un badge et un bracelet par jour qui vous permettra de circuler sur les différents sites de la manifestation

#### Restauration

1 repas par soir sera pris en charge : restauration du Festival (Cantine de l'école de Rions, Horaires : de 19h00 à 22h).

Pour bénéficier du repas du vendredi il faut assurer 3 heures de bénévolat minimum.

Pour bénéficier du repas du samedi il faut assurer 4 heures de bénévolat minimum.

Vous devrez impérativement réserver chaque repas. Vous serez informés des modalités le moment venu.

#### Les buvettes

2 tickets boissons par soir et par bénévole sont offerts par l'organisation.

#### L'adhésion

Dans le cadre de votre adhésion à l'association Musaraigne, pour des raisons juridiques, d'assurances, vous devez acquitter une cotisation d'un montant de 3 euros. Les badges des bénévoles ne seront remis qu'à la condition d'avoir acquitté la cotisation.

>> **Contacts coordination des bénévoles Festival RUES&VOUS**

**Florence Loulier**

**Présidente association musaraigne**

**Port : 06 18 38 21 71**

**Email : [assomusaraigne@gmail.com](mailto:assomusaraigne@gmail.com)**

**Site : [www.festivalruesetvous.net](http://www.festivalruesetvous.net)**